



Invitation presse

27 janvier 2022

INVITATION PRESSE

+
WebiFesp

+ **Avance immédiate : Comment ça marche ?**

Au moment de la mise en place du Crédit d'impôt Instantané, la Fesp organise un webinar afin de comprendre de manière concrète l'activation de ce nouveau service. Un temps d'échange avec les experts sur le processus interne à la mise en œuvre de l'avance immédiate (marketing de l'offre, information de ses clients etc.).

Le webinaire se tiendra le :

Mardi 1er février à 14 h

Inscriptions obligatoires

Il sera animé par :

- **Maxime Aiach**, Président de la FESP et du groupe DOMIA
- **Patricia Poulet-Mathis**, Directrice des offres particulières, Acoss
- **Stéphanie Morvan**, Dirigeante de Joker et présidente de la commission entretien du cadre de vie
- **Christophe Merle**, Expert du service avance immédiate, Acoss
- **Henry Bouchet**, Associé chez Xelya et membre du réseau Croissance Plus
- **Laurent Thiebaut**, chef de projet facturation paiement, Arche

Portée par la FESP depuis 2017, cette mesure est une avancée majeure pour l'ensemble du secteur. Un premier [webinar](#) en compagnie d'Olivier Dussopt avait été organisé en février 2021, afin de présenter son fonctionnement et sa mise en œuvre.

+ **Contacts presse et inscriptions :**

Shahina Akbaraly au 06 50 82 55 02 ou s.akbaraly@o2p-conseil.com

Solenne Levallois au 06 89 18 83 60 ou s.levallois@o2p-conseil.com

+ **A propos de la FESP**

Membre du MEDEF, la FESP est reconnue depuis 1996 par l'État comme la première Fédération professionnelle dans la branche des entreprises de services à la personne en France ([arrêté de représentativité du 13 décembre 2021](#)).

Elle a pour missions de défendre et représenter les intérêts des entreprises de SAP, les accompagner et les informer. Depuis sa création, elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics et des partenaires sociaux pour toute évolution légale, réglementaire et législative, sur l'ensemble des vingt-trois activités du secteur. La FESP est à l'origine du dispositif d'avance immédiate qui sera mise en œuvre en 2022.

Elle fête cette année son 25e anniversaire. www.fesp.fr